

Le sport dans le Puy-de-Dôme, j'adore !

Numéro 8 - Septembre 2012

À LA RENCONTRE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

Suite de notre nouvelle rubrique « À la rencontre des Comités Départementaux ».

Nous sommes allés à la rencontre du Comité Départemental de Tennis et de sa présidente Nadine ALDEGUER.

Fort de 10 200 licenciés et 101 clubs, le Comité joue les premiers rôles au niveau national.



Dans ce numéro :

Echos des comités	2
Le C.D.O.S 63 en action	3
Le dossier	4
Le coin du dirigeant	6
Les événements à venir	7
À vos agendas	8

SENTEZ-VOUS SPORT 2012 !

Sentez-vous Sport ! 2012 dans le Puy-de-Dôme
Samedi 22 septembre 2012
de 10 h à 18 h
Parc du Cerey de Riom

**SENTEZ-VOUS
SPORT**

ÉDITO



Hormis une météo parfois capricieuse (comme partout d'ailleurs), les 30^{èmes} Jeux Olympiques de Londres se sont parfaitement déroulés et nous ont offert quantité de moments inoubliables.

Parmi ceux-là, bien sûr, comment ne pas citer le triomphe du perchiste clermontois Renaud Lavillenie, seul sur le toit du monde à 5.97m.

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme participe pour la 2nd année consécutive aux rendez-vous nationaux Sport-Santé-Bien être le samedi 22 septembre 2012 de 10 h à 18 h au Parc du Cerey de RIOM.

Nous vous invitons, vous clubs et comités, à participer avec nous à cette journée nationale, festive, gratuite et ouverte à tous par de l'information au public, par des démonstrations sportives...

N'oublions pas non plus les Jeux Paralympiques qui se déroulent actuellement à Londres dans une fabuleuse ambiance et ce jusqu'au 9 septembre.

A tous bonne rentrée sportive !

Geneviève SÉCHAUD
Présidente

Sommaire :

- Augmentation du Salaire minimum conventionnel (SMC)
- Retour en images sur les 1^{res} Olympiades Sport Jeunes
- CD Tennis
- Quelles sont les obligations d'assurance pour votre association ?
- TROC SPORT 63
- Sentez-vous Sport ! 2012 dans le Puy-de-Dôme



INFO DU CRIB

Augmentation au 1^{er} septembre 2012 du Salaire Minimum Conventionnel (SMC)

L'avenant n°73 à la CCNS du 9 mai 2012 sur l'augmentation du SMC a été étendu par arrêté du 7 août 2012, publié au JO du 15 août.

Cet avenant prévoit que le SMC, actuellement de 1313,47 €, sera fixé à **1335,80 € à compter du 1^{er} septembre 2012.**

Cet avenant modifiant uniquement les salaires minima, seuls doivent bénéficier d'une augmentation les salariés dont la rémunération est inférieure au minimum de leur groupe de classification.

Impact sur la prime d'ancienneté

L'augmentation du SMC aura un impact sur la prime d'ancienneté, du fait que celle-ci est indexée sur le SMC du groupe 3,

* Actuellement, le SMIC (Salaire minimum interprofessionnel de croissance) étant supérieur à la rémunération minimale conventionnelle, (du groupe 1), il doit s'appliquer.

ÉCHOS DES COMITÉS

LE RÉUNIONNAIS GHISLAIN TRAIT S'IMPOSE À AULNAT

En s'imposant face à Thierry TOURNADRE, dans le tableau Open Hommes, Ghislain TRAIT a bouclé victorieusement (7/5 - 7/6), le Grand Prix de la ville d'Aulnat-Open du Sucre 2012.

Une 23^{ème} édition organisée par le Tennis-Club d'Aulnat (TCA) qui a réuni plus de 120 joueurs en seniors et + de 35 ans.

En Open Dames, la palme pour Alix CHARDON qui s'est imposée en finale (7/5 - 6/1) face à Céline BARRAILH. Enfin, en plus de 35

ans, succès de Martine FABRE face à Marie-Claire CURNOL (2/6 - 6/4 - 7/5).

Photo : À l'issue de trois semaines de compétition, Alix Chardon (3^{ème} en partant de la gauche) et Ghislain Trait (2^{ème} en partant de la gauche) se sont imposés dans ce Grand-Prix de la Ville d'Aulnat / Open du sucre 2012.

Tennis Club d'Aulnat sur Internet :
www.club.fft.fr/tcaulnat/



Source : CoSMoS

UNE AUVERGNATE MONDE D'ESCALADE

Hélène JANICOT du club Rappel, toujours junior, s'est classée 4^{ème} de la 1^{ère} étape de la coupe du monde de difficulté. Après un petit manque de réussite au plus haut niveau l'an passé, elle signe ici un retour prometteur au plus haut niveau en même temps que son retour dans la région.

Grâce à ce résultat, Hélène JANICOT gagne sa place pour les pro-

QUALIFIÉE AUX CHAMPIONNATS DU

champs Championnats du Monde qui auront lieu en septembre à Bercy.

Source : <http://ffme63.blogspot.fr/>



Salariés travaillant plus de 10 heures par semaine		
01/09/2012		
SMC : 1335,80 €		
Formule	SMC du groupe	Taux horaire
SMC + 5,21 %	1 425,70 €	9,40 € *
SMC + 8,21 %	1 445,47 €	9,53 €
SMC + 17,57 %	1 570,50 €	10,35 €
SMC + 24,75 %	1 666,41 €	10,99 €
SMC + 39,72 %	1 866,38 €	12,31 €
SMC + 74,31 %	2 328,43 €	15,35 €
24,88 SMC / an	32 864,32 €	Forfait annuel
28,86 SMC / an	38 121,56 €	Forfait annuel

Salariés travaillant jusqu'à 10 heures par semaine		
01/09/2012		
SMC : 1335,80 €		
Formule	SMC du groupe	Taux horaire
SMC + 9,21 %	1 458,83 €	9,62 €
SMC + 12,72 %	1 505,71 €	9,93 €
SMC + 22,26 %	1 633,15 €	10,77 €
SMC + 29,74 %	1 733,07 €	11,43 €
SMC + 44,71 %	1 933,04 €	12,75 €
SMC + 79,29 %	2 394,96 €	15,79 €
26,12 SMC / an	34 502,26 €	Forfait annuel
30,30 SMC / an	40 023,67 €	Forfait annuel

LE C.D.O.S 63 EN ACTION



LES 1^{RES} OLYMPIADES SPORT JEUNES

Le bouquet final de Sport Jeunes - Été 2012 s'est déroulé le vendredi 27 juillet 2012 à quelques heures à peine, de la cérémonie d'ouverture des 30^{èmes} Jeux Olympiques d'été de Londres.

Le C.D.O.S du Puy-de-Dôme n'a pas manqué de fêter comme il se doit l'événement avec les enfants de Sport Jeunes ! Après la cérémonie d'ouverture, où hymne, drapeau et flamme olympiques ont illuminé le gymnase, les enfants, répartis en 6 équipes, se sont affrontés sur de nombreuses disciplines : torball, kinball, course en sac, tir à la corde, quizz sur les Jeux Olympiques, baseball, basket....

À la fin, l'important était de participer et tous les enfants ont été récompensés.

Retour en images sur cette belle journée organisée par le C.D.O.S du Puy-de-Dôme en partenariat avec la D.D.C.S, le Conseil Général, la Ville de Clermont-Fd, la Caisse d'Épargne et Volvic.





LE DOSSIER

À LA RENCONTRE DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX !

Suite de ce tour d'horizon des Comités Départementaux avec la présentation du Comité Départemental de Tennis comptant aujourd'hui plus de 10 200 licenciés et présidée par Nadine ALDEGUER.

JOUER AU TENNIS... CHOISISSEZ LA BONNE ATTITUDE !

PRÉSENTATION DU COMITÉ

SES MISSIONS MAJEURES...

Comme la plupart des Comités Départementaux, il a pour missions majeures l'organisation, le développement, la coordination et le contrôle de la pratique tennistique sur le département du Puy-de-Dôme. Reconnu d'utilité publique, il emploie aujourd'hui quatre personnes (3 équivalents temps plein).

Le Comité Départemental apporte tout au long de l'année un soutien global aux clubs du département, clubs répartis pour la plupart en 4 filières principales (haut niveau, sportive, promotion et éducative). Ces dites « filières » s'accompagnent de cahier des charges facilitant le développement de ces clubs, toujours dans le respect de leurs propres objectifs.

Bien évidemment en tant que structure départementale, le comité s'attache à former les arbitres et les dirigeants.



Organisation du CD

Présidente :

Nadine ALDEGUER

Secrétaire :

Joëlle DELTEIL

Trésorière :

Yvette CANIN

Conseiller :

Bernard MAUSSANT

4 permanents

LA DÉTECTION - OBJECTIF N°1 DU COMITÉ

Le travail de détection est primordial pour le comité. Il dispose d'un centre d'entraînements où les meilleurs tennismen ou tennismen en herbes (une quarantaine d'enfants) viennent faire leur gamme une à deux fois par semaine en complément de leurs entraînements en club.

L'objectif pour 2013 est d'augmenter à 100 le nombre d'enfants accueillis dans ce centre d'entraînements.

Ces enfants, en plus d'être suivis sportivement, sont également entourés de professionnels en ce qui concerne leur santé (suivi médical et émotionnel des enfants). Ils apprennent également à gérer leur stress les jours de matchs.

LE COMITÉ, ÉCO-RESPONSABLE

En plus de favoriser au maximum le co-voiturage, le Comité Départemental participe activement à l'opération Balle Jaune. Lancée en 2008 par la Fédération Française de Tennis, cette opération permet de recycler les balles de tennis usagées pour les transformer en sols sportifs.

Dans le département, en deux années, le Comité a récolté assez de balles pour la construction d'un sol sportif pour des personnes en difficulté.



Peu importe l'âge, le sexe, l'habileté ou la condition physique, le tennis s'adresse à tous et est plus accessible qu'on ne le croit !



PRÉSENTATION DE LA DISCIPLINE

LE JEU DE LA PAUME ... ANCÊTRE DU TENNIS

Le Tennis, descendant du jeu de la paume, était pratiqué dans son ancienne version par les rois. Au fil des époques, la discipline s'est démocratisée pour devenir un sport de masse, très médiatisé et plébiscité par le plus grand nombre.

Deuxième sport national en termes de licences derrière le football et 1^{er} sport individuel, il est passé en 30 ans d'un sport d'élite avec 310 000 licenciés à un sport de masse (plus d'1 M de licenciés). Le tennis est un sport qui peut se jouer en simple (c'est-à-dire en un contre un) ou en double (deux contre deux) sur terre battue, sur gazon ou sur terrain dur.

LE TENNIS ... UN SPORT RÉSERVÉ À TOUS

Tennis de compétition, tennis féminin, mini-tennis, tennis loisirs, tennis à l'école, tennis en entreprise ou encore beach tennis, il y en a pour tous les goûts !



Le tennis se joue aussi en fauteuil roulant. Sport paralympique depuis 1992, cette discipline se pratique sur le même terrain que les valides : mêmes dimensions, même hauteur de filet et mêmes règles. Seule différence, les joueurs peuvent laisser rebondir la balle deux fois avant de la renvoyer.

RESPECT ET CONVIVALITÉ

Le tennis est un jeu, un jeu où le respect du corps arbitral, de l'adversaire et de soi-même est non négociable. En ce sens, le Comité lancera prochainement une charte pour les enfants et pour leurs parents identifiant les bonnes attitudes à respecter pour chacun d'entre eux sur et en dehors du court.



Le Comité en chiffres

10200 : nombre de licenciés

50 % : part des licences Puydedomoises parmi les licences auvergnates

101 : nombre de clubs

23^{ème} département de France en nombre de licence

1/3 : part de licenciées féminines



Infos pratiques

29 rue Roche Genès

63170 AUBIERE

04 73 27 31 31

comite.puy-de-dome@fft.fr

www.comite.fft.fr/puy-de-dome

Permanences
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h.

D'EXCELLENTS RÉSULTATS SPORTIFS EN 2012

Emma BARDET, (ASM)
Championne de France de tennis
dans la catégorie 12 ans



Equipe Universitaire féminine
Championne de France Universitaire
Camille CHELI, Manon ARNAUD, Sarah PETRIDES et
Justine CHAVOUET

ÉVÈNEMENT À VENIR ...

Open GDF SUEZ Clermont Auvergne - du 22 au 30 septembre
Rendez-vous dès le 22 septembre pour la 6^{ème} édition de ce Tournoi International de Tennis féminin. Plus de 3 000 spectateurs sont attendus pour ce grand tournoi, classé dans les dix meilleurs français.



LE COIN DU DIRIGEANT

CRÉER ET ANIMER AU QUOTIDIEN UNE ASSOCIATION, CELA NE S'IMPROVISE PAS. Le CRIB 63 est à la disposition de tous les dirigeants d'associations sportives et offre gratuitement conseils et renseignements sur les obligations administratives et comptables des associations.

QUELLES SONT LES OBLIGATIONS BASIQUES D'ASSURANCE POUR UNE ASSOCIATION SPORTIVE ?

QUE DIT LE CODE DU SPORT ?

ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE OBLIGATOIRE

Les associations proposant des activités sportives doivent souscrire obligatoirement une assurance pour association sportive couvrant leur responsabilité civile, celle de leurs salariés et bénévoles ainsi que celle des participants (Article L. 321-2 du Code du Sport).

L'association doit assurer par tous les moyens possibles la sécurité de ses membres et sera rendue responsable si elle manque à cette obligation.

Cette obligation s'applique également aux associations qui organisent ponctuellement une manifestation physique et sportive.

RAPPEL

Rappelons que l'assurance ne peut couvrir que la responsabilité civile, c'est-à-dire la réparation du dommage causé à autrui (dédommagements financiers pouvant être très élevés).

Il existe des assurances qui couvrent les frais de procédure pénale, **mais pas les peines** !

ATTENTION

Le contrat d'assurance pour associations sportives en responsabilité civile doit clairement indiquer que toutes les personnes de votre association impliquées dans ses activités sont

considérées **comme tiers entre elles**. De cette façon sont couverts les dommages qu'elles pourraient causer les unes aux autres.

DÉFAUT D'ASSURANCE

Le défaut de souscription à une assurance est sévèrement puni, comme en témoigne l'Article L321-2 du Code du Sport : « *le fait, pour le responsable d'une association sportive, de ne pas souscrire les garanties d'assurance dans les conditions prévues à l'article L.321-1 est puni de six mois d'emprisonnement et d'une amende de 7 500 euros* ».

À titre personnel, les pratiquants ne sont pas tenus de souscrire à une assurance de responsabilité civile (sauf exceptions). En revanche, les dirigeants ont l'obligation d'informer leurs pratiquants sur l'utilité d'une telle assurance (dite individuelle corporelle, qui couvre les dommages causés à eux-mêmes).



À noter

Il existe des règles en matière d'assurance lorsque vous organisez des **repas ouverts au public**. En matière de responsabilité, la souscription d'une assurance couvrant les risques de toxi-infection alimentaire collective est indispensable.



L'ÉVÉNEMENT À VENIR



HALTE AU GASPILLAGE !

Pour la 1^{re} fois, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme et sa Commission Femmes, Sports et Cohésion Sociale organise
le **TROC SPORT 63**, le samedi 15 septembre 2012 de 10 h à 18 h.

LE TROC = PAS D'ARGENT EN CIRCULATION !

Le **samedi 15 septembre**, toute la journée au Gymnase Ambroise Brugière de Clermont-Ferrand, vous aurez la possibilité d'échanger les vêtements et autres équipements sportifs de vos enfants qui ne servent plus... pour quelques raisons que ce soit !

Vêtement trop petit, équipement plus d'actualité pour votre enfant, changement de disciplines... qu'importe, nous vous proposons de redonner une utilité à ces vêtements sportifs non utilisés.

COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Trois temps suffiront pour repartir avec de nouveaux équipements :

- ⇒ Tous ceux qui le souhaitent sont invités à ramener les vêtements et autres équipements sportifs de leurs enfants ne servant plus, directement au Gymnase Ambroise Brugière le samedi 15 septembre 2012 dès 9 h (ou jusqu'au vendredi 14 septembre dans les locaux du C.D.O.S 63).
- ⇒ Ces objets, en fonction de leur valeur, seront échangés contre un ou plusieurs bons.
- ⇒ Avec ces bons, vous pourrez choisir un autre équipement sportif répondant à vos besoins.

UNE JOURNÉE À LA FOIS UTILE... ET CONVIVIALE !

Manifestation utile, mais aussi une manifestation conviviale. En effet, le C.D.O.S du Puy-de-Dôme proposera, avec le partenariat des comités départementaux et des clubs, des démonstrations sportives avec notamment une démonstration de tennis, de badminton et de saut à la perche.

Samedi 15 septembre 2012
de 10 à 18 h
Gymnase A. Brugière
Bd Etienne Clémentel à Clermont-Fd





L'ÉVÉNEMENT À VENIR

Découvrir, Essayer et Continuer le Sport avec Sentez-vous Sport ! 2012 dans le Puy-de-Dôme

Sentez-vous Sport ! 2012 dans le Puy-de-Dôme vous accueille pour vous tester, vous amuser, vous dépasser... et vous informer ! Accessible gratuitement et sans condition, cette manifestation est ouverte à tous.

L'objectif de ces rendez-vous nationaux Sport Santé Bien-être reste de démontrer que le sport, sous toutes ses formes, est accessible à tous et que sa pratique est un acteur de bonne santé.

Démonstrations et initiations sont au programme, et le C.D.O.S du Puy-de-Dôme vous propose à tous petits et grands de venir vous essayer à diverses activités sportives : aérobic, tai chi chuan, slackline, gym stretching, escrime, gym, handball...

L'autre pilier d'une bonne santé est la nutrition. C'est pourquoi nous avons fait appel au CRESNA, spécialiste en éducation nutritionnelle, pour vous proposer notamment une animation ludique sur l'importance du P'tit Déj' dans une journée... avec à la clé une dégustation.

Au rythme de **Dance Musi'Mix**, maquillage pour enfants et sculpture sur ballon seront également proposés aux enfants.

Comités, clubs, nous vous invitons également à venir participer activement à cette journée par de l'initiation, des démonstrations ou simplement de la diffusion d'informations. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas et contactez-nous au C.D.O.S du Puy-de-Dôme.

Sentez-vous Sport ! 2012 dans le Puy-de-Dôme
Samedi 22 septembre 2012
de 10 h à 18 h
Parc du Cerey de Riom

À vos agendas !

⇒ **Forum A Tous Sports : 7 et 8 septembre à la Maison des Sports de Clermont-Ferrand**

⇒ **Journée Tous en Roller : 9 septembre de 14 h à 17 h 30 au Gymnase Brugière de Clermont-Fd**

⇒ **TROC SPORT 63 : 15 septembre de 10 à 18 h au Gymnase Brugière**

⇒ **Permanence juridique gratuite : 21 septembre à 18 h 30**

⇒ **Sentez-vous Sport ! 2012 dans le Puy-de-Dôme : 22 septembre de 10 à 18 h au Parc du Cerey de Riom**

⇒ **Formation Création d'une présentation assistée par ordinateur pour votre AG : 22 septembre de 9 à 12 h**

⇒ **Tournoi de Basket pré-saison Benjamins-Minimes : les 22 et 23 septembre à la Maison des Sports**

⇒ **Open GDF SUEZ Clermont Auvergne : du 22 au 30 septembre au CD de Tennis**

⇒ **Journée festive Handisport : 6 octobre, Place de Jaude**

⇒ **Permanence juridique gratuite : 19 octobre à 18 h 30**

Partenaires



Directrice de publication :

Geneviève SECHAUD

Rédactrices : Bérangère Chapon,
Christelle Ducornait, Christine
Meunier et Estelle Vernet.

Publication : C.D.O.S 63

N° 8 : Septembre 2012—prix : 0.10 €

Retrouvez-nous sur le web :

<http://puydedome.franceolympique.com>

Centre d'Affaires Auvergne
15 bis rue du Pré la Reine
63 000 CLERMONT-FERRAND
Tél 04 73 14 09 61-Fax 04 73 14 40 26
CDOS63@wanadoo.fr